



Bailleur change clé principale parking et ne fournit pas la clé

Par **zouavez**, le **30/01/2012** à **13:46**

Bonjour,

Je suis locataire d'un box (emplacement de parking fermé, dans un immeuble privé) depuis plusieurs années. La société de gestion immobilière à laquelle je loue ce bien a, il y a un peu plus d'un an, modifié le système d'accès principal au parking en remplaçant la clé par un système d'ouverture avec émetteur. Cette société m'a adressé pendant une année entière des émetteurs qui ne fonctionnaient pas avec la porte d'entrée du parking où se trouve le box auquel je n'avais donc plus accès. Je leur renvoyais les émetteurs défectueux, et cette société m'envoyaient d'autres émetteurs ne fonctionnant pas plus, et ainsi de suite pendant douze mois (tous mes courriers les informant que leurs émetteurs ne fonctionnaient pas, étaient des recommandés). A un moment donné, pensant que ça les motiverait à trouver une solution, j'ai cessé de payer les loyers de ce box auquel de toute façon, je n'avais plus accès. Aujourd'hui, cette société me réclame les loyers via un huissier de justice. J'aurai aimé savoir quels sont mes droits afin de (ce qui me semble justice) ne pas avoir à payer pour tout ce temps passé où je louais un bien immobilier pour lequel on ne m'a pas fourni de moyen d'accès ? Je vous remercie sincèrement pour la réponse que vous voudrez bien m'accorder. François